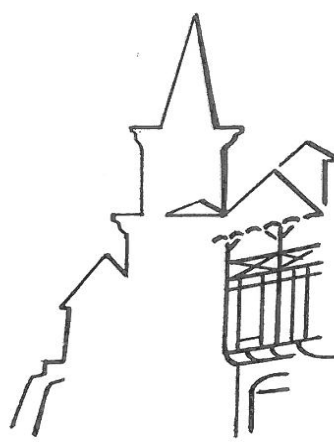




BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2017 N°45

LOUBENS LAURAGAIS

EDITORIAL

Voici la nouvelle édition de votre bulletin municipal qui comme à son habitude vous informe des nouveautés dans la commune et du travail du conseil municipal.

Vous trouverez dans le document les actions réalisées dernièrement, comme la traditionnelle opération "nids de poules" en passant bien sûr par l'élaboration du budget 2017 et un petit article sur des dégradations constatées ces derniers mois.

Notre projet de PLU et d'assainissement collectif avance petit à petit, les dernières étapes de validation sont longues et nécessitent l'aval de nombreuses administrations. Nous pensons pouvoir délibérer pour la finalisation du dossier très prochainement.

D'autre part, la plainte d'un nouvel administré auprès du tribunal administratif contre notre commune a entraîné la démission d'un conseiller. Sa position due à ses relations avec le plaignant devenant fortement inconfortable aurait pu entraîner un conflit d'intérêt. Je tiens à remercier Yannick Cenatiempo pour son travail et son investissement durant ces trois dernières années à nos côtés.

Je souhaite à tous de très bonnes vacances qui seront, je l'espère, bien ensoleillées et nous permettront un repos bien mérité.

Marc Garrigou

Recensement (16 ans)

Dans le mois qui suit votre seizième anniversaire, pensez à vous faire recenser à la Mairie.

Un certificat vous sera remis. Il vous sera demandé pour vos examens ainsi que votre permis de conduire. Quand vous aurez effectué votre recensement vous serez inscrit sur les listes électorales de Loubens sans autres formalités.

Encombrants / ferreux

Une collecte aura lieu courant septembre.

Pour bénéficier de ce service il faudra vous inscrire à la Mairie par mail ou par téléphone.

La date précise vous sera communiquée ultérieurement.

Fermeture Mairie et Agence Postale du 7 août au mardi 29 août au matin.

Lors de cette fermeture les instances (lettres recommandées, paquets seront à disposition à la poste de Caraman.) La médiathèque sera du 30 juillet au 29 août.

BUDGET PREVISIONNEL 2017

296 125€ pour la section fonctionnement

86 779€ pour la section investissement

Postes	Contenu du poste	Réalisé en 2016	Prévisions 2017
Charges à caractère général	Comprend principalement des coûts d'énergie, entretien, impôts, mise à disposition matériel, assurances	23 956	56 165
Charges de Personnels	Salaires et cotisations du personnel employé par la mairie, mise à disposition des cantonniers	56 992	63 350
Charges de gestion courante	Comprend principalement les contributions aux syndicats intercommunaux, les subventions aux associations, les indemnités des élus et le service incendie	125 687	163 207
Charges financières	Intérêts des emprunts, dettes	499	255
Transfert de charges intercommunales	Terres du Lauragais	10 660	10660

Tableau des recettes	2016	2017
Contributions directes (taxes)	120 083	121 913
Dotations générales et directes de fonctionnement (Etat)	89 984	75 270
Indemnité de fonctionnement du bureau de poste (La Poste)	13524	13 524
Taxes sur pylônes électriques et redevance d'occupation du domaine public	9 016	9 016
Récupération T.V.A. (2015)	2 130	1 350
taxe aménagement	8 157	2 000
Subventions attendues	0	0

Les impôts locaux à Loubens-Lauragais

L'augmentation des bases nous est communiquée par l'état.

Cette année l'augmentation des taxes a été calculée à 1%, ce qui donne un coefficient multiplicateur de 1.009999(calcul des taux). Les bases sont des estimations pour l'année, elles peuvent être revues à la baisse comme à la hausse. Nous connaissons les bases réelles que l'année suivante.

	Année 2016			Année 2017		
	Base imposition	Taux votés	Produit fiscal attendu	Base imposition	Taux votés	Produit fiscal attendu
Taxe d’habitation	510 500	11.08	56 563	506 900	11.19	56 722
Taxe foncière (bâti)	293 800	15.36	45 128	301 500	15.51	46 763
Taxe foncière (non bâti)	26 000	70.12	18 231	26 000	70.82	18 413
BUDGET			119 922			121 898

INFORMATIONS DIVERSES

Ordures Ménagères et réduction de nos déchets.

L'étude visant à supprimer la grande zone de collecte d'ordures ménagères située en bas du village en direction de Caraman est en cours de finalisation. La réimplantation vers plusieurs points de collecte en différents endroits de la commune est prévue d'ici fin septembre.

Une communication spécifique précisant les détails de cette réorganisation (où, quand, comment) vous sera adressée prochainement.

Nous vous rappelons que les points de collecte en bacs de notre commune sont destinés à recevoir:

- soit les emballages ménagers recyclables en vrac

(+ papier) dans les bacs à couvercle jaune

- soit les déchets ménagers résiduels dans les bacs à couvercle vert.

Les autres déchets – bois, gravats, déchets verts, encombrants, ferraille, etc. – doivent impérativement être amenés en déchetterie, la plus proche étant celle de Caraman. Des guides du tri sont disponibles en Mairie, ou directement en version numérique sur le site internet du SIPOM: www.sipom.fr

Rappelons aussi qu'il y a plusieurs colonnes de collecte du verre sur notre commune et qu'il est formellement interdit de déposer du verre au pied de la colonne lorsque celle-ci est pleine. Cela complique l'intervention du camion de collecte et oblige à faire intervenir une équipe de nettoyage.

Nous comptons sur vous pour respecter ces consignes.

Notons enfin que nos écoles participent depuis septembre 2016 à un programme visant à réduire les déchets dans les cantines. C'est une action en partenariat avec le SIPOM qui est intervenu plusieurs fois sur place dans le cadre de l'opération "Territoire Zéro Déchet/Zéro Gaspillage". Bilan en fin d'année!

Voiries- Entretien voies communales

Toujours des p'tits trous.....

Comme chaque année, l'opération « nid de poules » a été goudronnement bien menée.

L'équipe commando formée pour cette mission a réduit ce tas de 4 tonnes de goudron à néant en à peine une petite matinée.

Il faut savoir que cette année, tel un escadron, les moyens avaient été déployés, 4 groupes de 4 à 5 personnes équipés d'engins de toutes sortes s'étaient répartis et déployés dans les différents territoires de la commune pour venir à bout de ces fameux nids.

Nous remercions vivement Manu Grima avec son camion et sa pelle méca, Yvon Noyes avec son tracteur, René Alibert avec son tracteur, tous les bénévoles du village venus en nombre cette année, ainsi que l'équipe municipale.



Incivilités :

Depuis quelques temps, notre village est sujet à de nombreuses incivilités. Les auteurs de ces dégradations ont parfois été identifiés, il s'agit dans la majeure partie des cas de nos jeunes pousses et adolescents. On notera des jets de pierres pour boucher les gouttières ou casser les réverbères, des panneaux de rues et d'entrée au village arrachés ou démontés, une boîte aux lettres arrachée, un jardin potager piétiné, un petit portail cassé, les WC de la cour de l'école bouchés et la chasse d'eau bloquée avec un bâton pour faire couler l'eau tout le week-end, des pierres arrachées sur le mur longeant l'ancien terrain de boules (vierge noire), etc...

Nous comptons sur votre responsabilité de parent pour rappeler à vos enfants les règles de base d'un bon comportement. Nous préférons utiliser le budget de la commune (nos impôts à tous) à des améliorations plutôt que pour des réparations, vous en conviendrez nous l'espérons.



INFORMATIONS DIVERSES



Depuis le 1^{er} janvier 2017, votre commune fait désormais partie de la communauté de communes « TERRES DU LAURAGAIS ».

Cette intercommunalité est née de la fusion de trois « Com-Com » : Cap Lauragais (ville centre, Villefranche de Lauragais) ; CoLaurSud (ville centre, Nailloux) ; Cœur Lauragais, que vous connaissiez déjà pour être celle dont nous étions membres.

Cette fusion a été imposée par la Préfecture de Haute Garonne dans le cadre de l'application de la loi Notre (Acte III de la décentralisation). Bon nombres d'élus et communes membres d'ex Cœur Lauragais s'étaient opposés à cette fusion considérant que le bassin de vie du Canton de Caraman était plus orienté sur un axe REVEL CARAMAN LANTA.

Pour autant, nous avons désormais le devoir de nous inscrire dans la défense des services à la population en étant présent et actifs au sein de TERRES DU LAURAGAIS.

En deux mots, une intercommunalité, à quoi ça sert ? :

C'est un remède à l'émiettement communal et un instrument de l'organisation rationnelle des territoires. En effet, la France compte environ 36000 communes, ce qui représente 40 % de l'ensemble des communes de l'Union européenne.

Cette richesse démocratique, fruit de l'histoire, a été sauvegardée car les élus locaux et les citoyens sont très attachés à l'identité communale.

En l'absence de refonte de la carte territoriale, l'intercommunalité rassemble des moyens dispersés et structure des initiatives locales.

L'intercommunalité favorise aussi le développement économique local et la relance de la politique d'aménagement du territoire



Mr Christian PORTET, Maire de Calmont en a été élu président.

Le conseil communautaire est composé de 83 titulaires dont :

- 1^{er} vice-président en charge de l'administration générale aménagement du territoire Mr Gilbert Hébrard Maire de Vendine
- 2^e vice-président en charge du développement économique Mr Olivier Guerra Maire de Gardouch
- 3^e vice-président en charge de la transition énergétique Mr Pierre Izard Conseiller municipal à Villefranche-de-Lauragais
- 4^e vice-président en charge des finances et des marchés publics Mr Bernard Barjou Adjoint au maire de Villefranche-de-Lauragais
- 5^e vice-présidente charge de la petite enfance, des relais d'assistantes maternelles Mme Laurence Klein Maire de Saint-Pierre-de-Lages
- 6^e vice-président en charge de l'environnement et des déchets ménagers Mr Jean-Pierre Houlié Maire de Ségreville
- 7^e vice-présidente en charge du développement touristique Mme Marie-Claire Garofalo Maire de Montgeard
- 8^e vice-président en charge de la culture et la communication Mr Jean-François Pagès Maire d'Avignonet-Lauragais
- 9^e vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'équilibre du territoire Mme Sophie Adroit Adjointe au maire de Cambiac
- 10^e vice-président en charge de l'enfance, de la jeunesse, des sports et de la vie associative Mr Jean-Clément Cassan Maire de Caraman
- 11^e vice-présidente en charge du patrimoine, des espaces verts Mme Francette Nono Adjointe au maire de Renneville
- 12^e vice-président en charge de la voirie et des transports Mr Marc Mengaud Maire de Lanta
- 13^e vice-présidente en charge des services aux personnes Mme Michèle Touzelet Adjointe au maire de Sainte-Foy-d'Aigrefeuille
- 14^e vice-président en charge des lacs, rivières et zones humides Mr Jean-Claude Landet Maire de Saint-Léon

INFORMATIONS DIVERSES

Médiathèque municipale

La médiathèque de Loubens, outre le prêt de livres, CD et DVD vous propose des animations.

Cette année pour la première édition de la nuit de la lecture nous avons accueilli la Compagnie Fabulax qui avec son spectacle « Debout sous l'orage » a revisité des textes d'auteurs et mis en scène des personnages plus ou moins connus. Ces textes ont su toucher un public nombreux.

La médiathèque a également proposé aux enfants des séances de kamishibai et a, une fois par mois, ouvert ses portes aux deux classes de l'école de Loubens.

La médiathèque est aussi un lieu d'exposition. Ses murs et ceux de la salle des fêtes ont accueilli les travaux réalisés par l'atelier Pernelle.

Après la traditionnelle fermeture annuelle (le 29 juillet à 13 h!) la médiathèque rouvrira ses portes le mardi 29 août .

Des animations sont déjà prévues pour cette fin d'année:

- De nouvelles histoires de kamishibai du 8 novembre au 18 décembre
- Des ateliers de fabrication de livres avec la « malle explorateurs de livres » en novembre et décembre.



Bonnes vacances et
bonnes lectures!

PAGE DES ASSOCIATIONS

L'association « Musiques Sous Influences » vient de s'installer à Loubens-Lauragais.

Elle permet d'offrir au plus grand nombre l'accès à une éducation et une pratique musicale & artistique de qualité *à votre domicile*.

« Musiques Sous Influences » vous propose des cours de violon, violoncelle, piano et mandoline.

Grâce à une approche pédagogique personnalisée, chacun pourra progresser à son rythme, quelque soit son niveau, son âge.

Des ateliers de musiques d'ensembles duos, trios sont organisés pour les élèves.

« Musiques Sous Influences » offre également un soutien scolaire à votre domicile.

A l'écoute de votre enfant, nous adaptons notre pédagogie en toute bienveillance.

« Musiques Sous Influences » entretient et accorde votre piano.

« Musiques Sous Influences » devient un « Orchestre Symphonique Sous Influences » en regroupant des musiciens amateurs, de tous âges et de tous niveaux, désirant partager de beaux moments musicaux ensemble tels que notre dernier concert à l'occasion de la fête de la musique de Loubens

Permettez-vous de concrétiser vos rêves en toute liberté !

Se faire plaisir avant tout...

Et devenir acteur de la musique que l'on aime.

05.61.80.68.79 musiques.sous.influences@sfr.fr



PAGE DES ASSOCIATIONS

Fabrique à sons

Fin d'année musicale à *la fabrique à sOns*: une 6^{ème} année de cours s'est terminée samedi 24 juin lors d'une magnifique fête de la musique où jeunes et moins jeunes musiciens ont occupé musicalement le village, de la place de l'Eglise, à la halle en passant par l'église et son parvis. Nous avons cette année eu la chance de pouvoir proposer un programme riche et varié en styles musicaux et en rencontres : de l'intervention de l'école John (une école de musique associative Revéloise) au magnifique concert de "l'Orchestre sous influence" dans l'église avec les choristes locaux, en passant par le rock énergique des groupes du soir, cette édition aura marqué les esprits. C'est toujours valorisant pour les apprentis musiciens d'en croiser d'autres et de pouvoir écouter du son, quel qu'il soit. Ce "marathon musical" de plus de 7h est le fruit d'une collaboration riche et efficace entre les associations du village, avec une mention spéciale pour le comité des fêtes qui a encore fait valoir ses talents dans la restauration de qualité à petits prix ainsi que ses compétences logistiques. *La fabrique à sOns* remercie et félicite tous les acteurs de cet évènement.

Les inscriptions aux cours pour la rentrée 2017/2018 ont eu lieu le samedi 1er juillet sous la halle de Loubens (et sont toujours possibles sous réserve de créneaux disponibles). L'année à venir sera celles des nouveautés avec l'apparition de cours de Violoncelle (Valérie Alibert) et de Saxophone (Markus Lüffe). Cette diversification des instruments nous permettra à coup sûr de proposer des événements encore riches dans les mois à venir.

Nous souhaitons un bel été à toutes les Loubensoises et à tous les Loubensois et leur donnons rendez-vous pour de bons moments de musique lors de la fête locale fin Août qui s'annonce très "cuivrée".

Alavetz aprèn, joga e sona!

Toute l'équipe de *la fabrique à sOns*



fabriqueasons@gmail.com 06.76.84.80.63

facebook: fabrique à sons : école de musique de Loubens-Lauragais)



Cours de Stretching Postural à Loubens

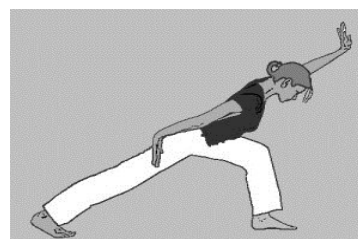
Soulager les maux de dos, corriger les mauvaises postures, évacuer les tensions, gérer le stress, rééquilibrer le corps, travailler la souplesse, l'équilibre, la mobilité articulaire....

Le Stretching Postural est une technique globale adaptée à tous, ados, adultes, sportifs, femmes enceintes... de 7 à 107 ans où chacun travaille en fonction de ses propres capacités.

Pour plus de lecture : www.stretchingpostural.com

Pour plus d'info : florence au 0614756980

Venez faire un cours d'essai à la rentrée.



PAGE DES ASSOCIATIONS

Comités des fêtes

Le comité des fêtes est une association qui permet à tous les habitants de Loubens de proposer des animations et des activités. Les bénévoles du Comité organisent, dans une bonne ambiance, la vie festive et culturelle de notre village.

Le 8 avril nous avons accueilli les guitaristes Bernardo Sandoval et Serge Lopez dans une salle des fêtes comble. Les émotions étaient fortes scandées par le rythme du flamenco.

La traditionnelle chasse à l'œuf a eu lieu le 17 avril et a été agrémentée de la fameuse omelette de René.

Cette année encore, la fête de la musique a émerveillé le public nombreux par sa diversité musicale. Partout dans le village les instrumentistes, chanteurs, groupes se sont succédés jusqu'au bout de la nuit. Les bénévoles ont contribué à la réussite de cette fête en assurant montage, décorations, technique, démontage, restauration et nettoyage du village.

Le prochain rendez-vous à ne pas manquer est le **méchoui du 14 juillet**.

Inscriptions pour le repas : **06 79 11 47 06**.

La **fête locale** de déroulera les **24, 25, 26 et 27 août 2017**.

Jeudi 24 : Belote

Vendredi 25 : Loto

Samedi 26 : Pêche, pétanque, repas et concert de « Ceux qui marchent debout »

Dimanche 27 : Apéro-concert, auberge espagnole, animations pour enfants et diner-concert avec «God save the cuivres ».

Le **vide-grenier** aura lieu le **17 septembre**. Inscriptions au 05 61 45 50 98 à l'auberge.

Les **Kags** reviennent avec un nouveau spectacle le **14 octobre**.

Le **4 novembre** nous vous proposons un évènement qui avait lieu à Loubens autrefois : « **La foire aux règlements de comptes** ». Pour réaliser cette « Première », nous sommes à la recherche de photos et de témoignages. Vous pouvez les déposer à la mairie.

Rejoignez-nous !

comiteloubens@gmail.com



Lez'arts des champs

L'atelier d'arts plastiques à Loubens...qu'est-ce que c'est ?

L'atelier est animé par Marielle Marty, artiste plasticienne Revéloise ,intervenant en Arts plastiques depuis une dizaine d'années, formée à l'école des Beaux-arts de Bordeaux

Elle enseigne aux enfants toutes les techniques d'expressions plastiques : initiation au dessin, peinture, pastels, étude des couleurs, gravure, volume, graphisme, collage, techniques mixtes, art récup, initiation à la photographie, light painting...

A travers cet atelier complet, les enfants découvrent, expérimentent ,réalisent des œuvres individuelles et collectives avec une exposition en fin d'année

« Il s'agit pour moi de transmettre et guider chacun des enfants pour qu'il libère son geste, qu'il développe son imaginaire et son potentiel créatif »

Nouveauté de rentrée : accueil des enfants dès 3ans (qui sont assez autonomes !)

Tai Chi Chuan Traditionnel

Rendez-vous le **vendredi soir de 18h 45 à 20h**

Salle des fêtes de Loubens

Cours d'essai offert

Contact: association Le Grand Geste

Tél: 05 62 18 39 36

Courriel: brigitte.durand@dbmail.com



Yoga relaxation

Association loi 1901

Pour toute information vous pouvez contacter l'association

"LES COCCINELLES 31 "

au 05 61 83 25 08

ou par mail: mone.segura@orange.fr

INFOS PRATIQUES

SECRETARIAT MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires :

Mardi :	9h - 12h	14h - 19h
Mercredi :	9h - 12h	
Vendredi :	9h - 12h	14h - 17h

Le Maire sur rendez-vous auprès du secrétariat.

Fermé au public : le lundi , jeudi et mercredi après midi

Tél : 05.61.83.27.64 mairie@loubens-lauragais.fr

Horaires déchetterie de Caraman

**Du mardi au samedi de
9H à 12H et de 14H à 18H
Tél : 05 61 81 43 79**

Horaires de tonte

**Jours ouvrables : 8h30/12h00 et 14h30/19h00
samedi : 9h00/12h00 et 15h00/19h00
Dimanche et fériés : 10h00/12h00 et 16h/18h00**

**Permanences de M. Gilbert HEBRARD
Conseiller Départemental**

**TOUS LES JEUDIS DE 9 H à 12H
Communauté de communes
Cœur Lauragais
05.62.18.42.80**

MEDIATHEQUE MUNICIPALE:

La médiathèque municipale est ouverte le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 13h30 à 15h et le samedi de 10h à 13h.

RECUP'PILES :

Dans le cadre du tri sélectif des déchets, les enfants de l'école de Loubens ont construit un récup'piles. Celui-ci se trouve à la Mairie et vous pourrez venir y déposer toutes vos piles pendant les heures d'ouverture de la mairie.

RECUP' BOUCHONS

Vous pouvez maintenant déposer vos bouchons plastique à la mairie. L'association Solidarité bouchons 31 nous a fourni un carton permettant cette collecte. Celle-ci permet à cette association de venir en aide aux personnes handicapées.

ETAT - CIVIL

NAISSANCES :

Hugo BOLAND : 06/01/2017
Andréa RAYSSAC : 24/03/2017
Nino VALETTE : 10/04/2017
Alice VALOT REGTVOORT : 03/05/2017
Hugo ROOKE : 11/05/2017
Nathael VIGROUX-ARTIGUE : 21/05/2017

MARIAGES:

Patrick COSNARD et Irène SANCHES : 14/01/2017

DECES :

Roger LAURENT : 04/03/2017
Dominique TIREAU : 09/03/2017
Pierre TRUCHON : 30/03/2017
Izaura GONCALVES SANCHES : 31/03/2017